

ACTION URGENTE

DES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION ET LEURS ÉPOUSES ONT DISPARU

Les dirigeants de l'opposition Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karroubi, ainsi que leurs épouses Zahra Rahnavard et Fatemeh Karroubi, ont été soumis à une disparition forcée. Ils ont été arrêtés à leur domicile par les forces de sécurité le 24 février 2011 et on ignore toujours où ils se trouvent.

Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karroubi ont vu leur liberté d'expression, d'association et de mouvement sévèrement restreinte depuis les troubles qui ont suivi l'élection présidentielle controversée de 2009. Après avoir appelé à des manifestations nationales en signe de soutien à la population tunisienne et égyptienne le 14 février 2011, ils ont été placés *de facto* en résidence surveillée, avec l'interdiction pour toute personne d'entrer à leur domicile et d'en sortir. Le 24 février, ces deux hommes et leurs épouses ont été emmenés. Après avoir parlé à un voisin, l'un des fils de Mehdi Karroubi a indiqué : « À minuit [...] huit camionnettes appartenant aux forces de sécurité sont apparues [...] là où se trouve la maison des Karroubi. Quelques minutes après, ils sont partis dans une voiture [...]. Après leur départ, les lieux ont été complètement évacués et les lumières conduisant à la résidence ont été éteintes. » Ils pourraient être détenus dans une « cache », sur laquelle le pouvoir judiciaire n'a aucun contrôle, appartenant au Corps des gardiens de la révolution islamique, qui fait partie des forces armées iraniennes placées sous l'autorité du guide suprême. D'autres sources affirment qu'ils seraient détenus à la prison Heshmatiyeh de Téhéran. Leur disparition forcée coïncide avec les appels lancés par le conseil de coordination du Chemin vert de l'espoir, une organisation iranienne, en faveur d'une manifestation le 1^{er} mars pour protester contre leur maintien en résidence surveillée.

Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karroubi étaient tous deux candidats à l'élection présidentielle de 2009 et ont tous deux élevé des protestations contre l'annonce de la victoire du président sortant Mahmoud Ahmadinejad. Depuis, ils ont continué d'exprimer leur opposition au gouvernement et aux violations des droits humains commises par les forces de sécurité. **Zahra Rahnavard**, ancienne présidente de l'université Al Zahra de Téhéran, et **Fatemeh Karroubi**, ancienne vice-ministre des Affaires sociales sous la présidence de Mohammad Khatami, ont toutes deux mené campagne en faveur de leurs époux en 2009 et dénoncé les attaques visant leurs familles et d'autres personnes.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités iraniennes de révéler sans délai le lieu où se trouvent Mir Hossein Moussavi, Mehdi Karroubi, Zahra Rahnavard et Fatemeh Karroubi et de les libérer immédiatement et sans condition s'ils ont été arrêtés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association ;
- exhortez-les à leur permettre sans délai d'entrer en contact avec leurs proches et un avocat de leur choix, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin, et à veiller à ce qu'ils soient protégés de toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements ;
- demandez-leur d'autoriser les personnes souhaitant exprimer leur opinion à participer à des manifestations pacifiques.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 11 AVRIL 2011 À :

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei

The Office of the Supreme Leader

Islamic Republic Street – End of

Shahid Keshvar Doust Street, Tehran,

République islamique d'Iran

Courriel : info_leader@leader.ir

ou via son site Internet :

[http://www.leader.ir/langs/en/index.](http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter)

[php?p=letter](http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter) (en anglais)

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Excellence,

Président du Parlement

His Excellency Ali Larijani

Majles-e Shoura-ye Eslami

Baharestan Square, Tehran, République

islamique d'Iran

Fax : +98 21 3355 6408

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur,

Copies à :

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani

High Council for Human Rights

[Care of] Office of the Head of the

Judiciary, Pasteur St., Vali Asr Ave.

south of Serah-e Jomhour, Tehran

1316814737, République islamique

d'Iran

Courriel : info@humanrights-iran.ir

(objet : « *FAO Mohammad Javad*

Larijani »)

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION ET LEURS ÉPOUSES ONT DISPARU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 5 février 2011, Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi ont adressé une lettre ouverte au ministre iranien de l'Intérieur pour demander l'autorisation d'organiser un rassemblement le 14 février « afin d'exprimer [leur] soutien à l'égard des mouvements populaires de la région, en particulier des mouvements en faveur de la liberté des peuples égyptien et tunisien... ». Bien qu'elles aient déclaré officiellement soutenir les manifestations populaires en Égypte, les autorités iraniennes n'ont autorisé aucune manifestation sur leur territoire, mais ce rassemblement ne semblait pas non plus officiellement interdit. Le 9 février 2011, un porte-parole du pouvoir judiciaire a affirmé que les Iraniens devaient se montrer solidaires en participant le 11 février aux rassemblements officiels commémorant le 32^e anniversaire de la révolution islamique en Iran.

Les autorités ont restreint de façon drastique la liberté d'expression juste avant les manifestations, notamment le droit de recevoir et de transmettre des informations, en bloquant l'accès aux services téléphoniques, y compris aux SMS, aux médias étrangers et à plusieurs sites Internet et réseaux sociaux. Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi ont également été placés en résidence surveillée. Le 10 février 2011, des policiers ont encerclé le domicile de Mehdi Karroubi ; les fils de ce dernier ont dit avoir chacun tenté d'entrer pour le voir mais qu'on les en a empêchés. Le 14 février, Mir Hossein Moussavi et son épouse n'ont pas pu quitter leur domicile pour se rendre à la manifestation à Téhéran. Les communications depuis et vers les domiciles de ces deux hommes ont été coupées. Les autorités ont arrêté des journalistes et des militants politiques avant même la manifestation pour les empêcher d'y prendre part. Voir à ce sujet l'Action urgente intitulée *Iran. Plusieurs personnes arrêtées avant une manifestation* (index AI : MDE 13/020/2011, 18 février 2011, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/020/2011/fr>).

Le 14 février, des milliers de personnes sont descendues dans les rues de plusieurs villes d'Iran, notamment Téhéran, Rasht, Ispahan, Chiraz et Kermanshah. Les manifestations ont débuté pacifiquement et silencieusement mais des agents des forces de sécurité, pour la plupart en civil, auraient ensuite eu recours à une force excessive, passant à tabac des manifestants et utilisant du gaz lacrymogène pour disperser la foule. Selon des témoins oculaires, certains agents auraient tiré à balles réelles. Le Comité des reporters des droits humains, une organisation iranienne de défense des droits humains, estime que 1 500 arrestations ont eu lieu rien qu'à Téhéran. Des dizaines de personnes ont probablement été blessées et deux manifestants ont été tués : Sane Zhaleh (26 ans) et Mohammad Mokhtari (22 ans). Le gouvernement a imputé ces homicides à l'Organisation iranienne des moudjahiddin du peuple (OIMP), une formation politique interdite, qui a nié toute implication. Des témoins oculaires ont rapporté à Amnesty International que les coups de feu tirés à proximité de l'endroit où les deux victimes manifestaient provenaient de zones où étaient postées les forces de sécurité. Amnesty International s'inquiète du fait que les autorités iraniennes essayent de faire porter la responsabilité de ces homicides à l'OIMP et aux groupes monarchistes. De ce fait, certains prisonniers pourraient être exécutés pour meurtre ou pour leurs liens présumés avec des groupes interdits. En janvier 2011, deux personnes ont été exécutées en raison de leurs liens présumés avec l'OIMP après avoir participé à des manifestations contre les autorités, qui se sont déroulées en Iran à la fin décembre 2009 lors des commémorations de l'Achoura. En janvier 2010, deux autres hommes avaient été exécutés en raison de leur appartenance supposée au groupe Anjoman-e Padshahi Iran (Assemblée du royaume d'Iran), qui prône l'établissement d'une monarchie en Iran.

Le 15 février 2011, plus de 220 députés ont signé une déclaration lue devant le Parlement et demandant que Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi soient jugés et se voient infliger la « peine la plus sévère ». Au même moment, un groupe de parlementaires a crié des slogans comme « Mort à Moussavi, Karroubi et [l'ancien président] Khatami » et « Moussavi et Karroubi doivent être exécutés ».

Le 20 février, des centaines, voire des milliers de personnes sont descendues dans les rues de Téhéran, d'Ispahan, de Chiraz, de Meched, de Babol et d'autres villes pour commémorer le septième jour de deuil des deux manifestants tués le 14 février. Hamed Nour Mohammadi, un étudiant, est mort après avoir été jeté d'un pont à Chiraz. Un site Internet de la police a seulement indiqué qu'une personne avait trouvé la mort dans un accident de la circulation. Un nombre indéterminé de personnes ont été arrêtées (voir l'AU 31/11 et ses mises à jour).

Les autorités n'ont pas reconnu détenir les deux couples. Cependant, le 28 février 2011, le procureur de la République a déclaré lors d'une conférence de presse que les mouvements et les communications d'un « courant antirévolutionnaire interne » avaient été bloqués « dans un premier temps ».

AU 49/11, MDE 13/023/2011, 28 février 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

